

CIRCULAIRE 20.168

Envoi par courriel

Paris, 28 avril 2020

Objet : RELÈVEMENT DU PLAFOND DES PAIEMENTS SANS CONTACT PAR CARTE DE 30 EUROS À 50 EUROS

CB et ses membres, ainsi que Mastercard et Visa, ont décidé de **relever le plafond des paiements sans contact par carte de 30 euros à 50 euros**.

Les acteurs des paiements digitaux (banques, entreprises/commerçants, systèmes de paiement) s'organisent pour sécuriser le déploiement de cette mesure de relèvement du plafond du paiement sans contact par carte à 50 euros afin que sa **mise en oeuvre opérationnelle puisse démarrer dès le 11 mai 2020**.

Au-delà de ce montant, il restera nécessaire d'insérer sa carte et de composer son code confidentiel sur le terminal de paiement (TPE) (sauf pour les paiements sans contact par téléphone mobile).

Le nouveau plafond sans contact carte à 50 euros s'appliquera progressivement à la majeure partie des paiements sans contact par carte quelle que soit la marque utilisée, dans les activités acceptant le paiement sans contact en France.

Le rehaussement du plafond à 50 euros nécessite la reprogrammation de près d'un million de terminaux de paiement sans contact, de plus de 70 millions de cartes sans contact en circulation et des systèmes d'information bancaires les pilotant.

Pour les activités équipées d'un terminal de paiement qui accepte déjà le paiement sans contact (hormis monétique intégrée des grandes enseignes), **le re-paramétrage sera réalisé à distance par la banque ou le prestataire de service/mainteneur de l'entreprise et de manière automatique pour le 11 mai**.

La campagne de télé-paramétrage des TPE a démarré cette semaine permettant la mise à jour des terminaux de paiement actifs en paiements sans contact pour le 11 mai.

Nous vous adresserons dans les prochains jours une liste de questions/réponses pratiques s'adressant aux entreprises et à leurs clients concernant le relèvement de ce plafond.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations.
Vous en souhaitant bonne réception,



Pierre BURBAN
Secrétaire Général